



L'OFFICIER MARINIER

Jun 2008
63^{ème} année n° 308

PÉRIODIQUE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE ET VEUVES (F.N.O.M.)

Sommaire

Congrès TOULON

* Motion	1
* Allocutions	2 à 6 et 14
* Reportage photos	8 et 9
* « Inquiétudes »	11
Informations générales	7
Vie des associations	10 - 11
Bureau National	11
Nécrologie	11
Info. Sociales et Adm.	12 à 15
Nucléaire	15
Souvenirs	16

Congrès Toulon 2008 Motion

Les adhérents de la fédération nationale des officiers mariniers, quartiers maîtres de première classe, veuves et veufs (FNOM), réunis en assemblée générale statutaire à Toulon le samedi 3 mai 2008 :

1 - Constatent :

- * La dégradation du pouvoir d'achat, des pensions de retraite.
- * Les difficultés à reconnaître les maladies professionnelles pour les anciens militaires (code des PMI).
- * La pénalisation des titulaires d'une pension militaire de retraite lorsqu'ils recherchent un emploi.

2 - Dénoncent :

- * L'absence systématique depuis quelques années de hautes autorités à nos congrès alors que le lien armées-nation doit être renforcé.
- * La baisse effective du montant des pensions (décote, pension portée au minimum, etc).
- * Le retard important pris pour l'attribution de la campagne double pour ceux ayant combattu en Afrique du nord.
- * Le changement de tarification de la mutuelle nationale militaire qui lèse les retraités.

3 - Revendiquent :

- * L'augmentation significative des pensions et en particulier celles en dessous du SMIC.
- * La prise en compte des bonifications des personnels quittant l'armée à moins de 15 ans de services (réforme IRCANTEC non aboutie).
- * L'attribution d'une pension militaire d'invalidité pour tous ceux atteints d'une polypose de la vessie consécutive à la manipulation de produits aminés.
- * L'imputabilité au service des maladies pour le personnel du ministère de la défense ayant participé aux essais nucléaires.
- * Une modification du calcul de l'indice INSEE qui sert à la revalorisation des pensions de retraite.
- * Une réforme du code des pensions d'invalidité suite aux résultats de l'audit sur le sujet en 2006.

4 - S'inquiètent :

- * Du devenir des pensions de retraite et du maintien du pouvoir d'achat.
- * Des conséquences du « livre blanc » et de la Révision Générale des Politiques Publiques sur nos armées.
- * Des efforts permanents demandés aux retraités en matière sociale.

5 - Exigent :

- * Le maintien des pensions de réversion sans conditions d'âge et de ressources.
- * De porter le taux à 54 % pour les pensions les plus faibles.
- * La prise en compte des années passées pendant la carrière militaire au contact de l'amiante.

6 - Déplorent :

- * Qu'à chaque grande réforme, les retraités sont souvent les plus pénalisés.
- * La suppression de la redevance de part de débit de tabac.
- * Que 30 ans après sa création, le CSFM soit toujours mal accepté par une certaine hiérarchie.
- * La diminution des effectifs de la marine.
- * La réduction des moyens navals.

